

Régisseur(sseuse) général(e)

Agent	Grade	Temps de Travail
	Technicien	35/35 ^{ème}

DEFINITION DU POSTE	<p>Sous l'autorité de la Directrice du Pôle Culture et Vie associative et du directeur artistique du Grand Logis et au sein d'une équipe de 7 personnes, le/la Régisseur(sseuse) général(e) conçoit, supervise et met en œuvre les dispositifs techniques nécessaires à la conduite de spectacles ou de manifestations dans et hors-les-murs.</p> <p>Il/elle propose et coordonne des solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles ou des manifestations.</p> <p>Il/elle conseille le Directeur du Grand Logis sur la faisabilité technique des projets artistiques envisagés. Il/elle est responsable de la constitution, du suivi et de l'inventaire d'un patrimoine matériel.</p> <p>Il/elle apporte également un appui technique et une veille sécurité à l'organisation des principales manifestations de la Ville.</p> <p>Il/elle est le référent technique de sécurité (SSIAP1)</p>
DIRECTION	Culture et Vie associative
SERVICE	Centre culturel du Grand Logis
CADRE STATUTAIRE	Filière technique Cadre d'emplois des techniciens territoriaux
TEMPS DE TRAVAIL	35h annualisées
SITUATION GEOGRAPHIQUE	Centre culturel du Grand Logis
SITUATION HIERARCHIQUE	Placé sous l'autorité de la Directrice du Pôle Culture et Vie associative et du Directeur du Grand Logis.
RELATIONS FONCTIONNELLES	<p>Encadrement de techniciens du spectacle et d'évènementiel (permanents et/ou intermittents).</p> <p>Relation directe avec l'équipe technique des artistes/compagnies.</p> <p>Relations régulières avec les services techniques de la ville.</p> <p>Relation avec les différents acteurs culturels locaux.</p> <p>Contacts réguliers avec le public et les artistes.</p>
CONDITIONS D'EXERCICE ET CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE	<p>Travail au sein d'un établissement (centre culturel), sur des sites de plein air, en espace public et en extérieur.</p> <p>Travail en équipe.</p> <p>Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles et manifestations (soirées, nuits, week-ends, jours fériés).</p> <p>Grande disponibilité.</p>

	Autonomie dans la conduite technique des activités avec reporting régulier auprès de la hiérarchie.
MOYENS	Équipements et matériels spécialisés (scéniques, sécurité et stockage, audiovisuels, informatiques, vêtements de sécurité), véhicules, appareils de transmission, accessoires, documentations techniques.

ACTIVITE 1 : Conduite des études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'une manifestation

Missions
<p>Analyse les besoins techniques des spectacles et manifestations et détermine les ressources nécessaires (humaines et matérielles) à affecter à leur réalisation.</p> <p>Etudie la faisabilité technique et détermine le planning général de la manifestation.</p> <p>Veille au respect des législations et réglementations en matière de sécurité concernant les installations techniques déployées pour les activités.</p> <p>Rédige et négocie les adaptations techniques et méthodologiques.</p> <p>Propose des techniciens intermittents en fonction des moyens alloués et au regard des fiches techniques.</p> <p>Assure une coordination technique et logistique entre les manifestations afin de veiller à la bonne articulation entre elles, notamment pour l'utilisation du matériel et des espaces en cas de simultanéité ou d'enchaînement rapide dans le temps.</p> <p>Effectue, si besoin, des conduites de régies de manifestation.</p> <p>Assure le suivi des budgets alloués et des dépenses techniques afférentes aux activités dont il est en charge.</p>

ACTIVITE 2 : Planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles et manifestations

Missions
<p>Contrôle le respect du dossier de production et des conditions d'accueil, procède aux ajustements si nécessaire.</p> <p>Dirige et supervise l'ensemble des activités techniques et logistiques réalisées par les équipes techniques, les compagnies, les prestataires ou sous-traitants (montage, essai, production, exploitation, démontage, maintenance).</p> <p>Respecte et fait respecter les obligations légales et réglementaires en matière d'hygiène, santé, sûreté et sécurité au travail.</p> <p>Respecte et fait respecter les modes opératoires, d'utilisation, de manipulation et de mise en œuvre des matériels et outils.</p> <p>Supervise ou participe à la réalisation de la représentation et son déroulement.</p> <p>Facilite et participe à la mise en place et au suivi technique des résidences de créations</p>

ACTIVITE 3 : Gestion du parc de matériel et des infrastructures scénographiques

Missions
<p>Participe au maintien en bon état de fonctionnement et en conformité avec les législations et réglementations de l'ensemble du parc de matériel et des infrastructures scénographiques.</p> <p>Organise le rangement selon les modalités établies.</p> <p>Organise la maintenance du mobilier, du parc de matériel et des infrastructures scénographiques selon les modalités établies.</p> <p>Gère la mise à disposition de matériel selon les modalités établies.</p> <p>Contribue à assurer la veille et la définition des besoins en termes d'améliorations, modifications, acquisitions.</p>

ACTIVITE 4 : encadrement technique

Missions
<p>Fournit les différents éléments d'embauches à la chargée d'administration.</p> <p>Etablit le planning du personnel technique permanent et intermittent dans le respect des obligations légales et réglementaires.</p> <p>Coordonne le travail des personnels techniques permanents et vacataires.</p> <p>Assure la formation du personnel dans ses domaines de compétence.</p> <p>Assure l'accueil de stagiaires ou apprentis dans le domaine des techniques du spectacle.</p>

Profil de poste :

Compétences requises
<p>Formation dans le domaine et expérience confirmée dans des fonctions similaires.</p> <p>Diplôme régisseur son du spectacle vivant et de la production multimédia ou diplôme régisseur spécialisé du spectacle CCP gestion sonore</p> <p>Connaissance du fonctionnement d'une salle de spectacle en régie municipale.</p> <p>Habilitations et qualifications indispensables pour la gestion technique complète de l'établissement : SST, travail en hauteur, SSIAP1, BR HOV /; CACES-: nacelle R486 A (nacelle à élévation verticale), Maitrise des équipements de levage contrebalancés et motorisés.</p> <p>Maîtrise des règles de l'art relatives au spectacle vivant.</p> <p>Maîtrise de l'outil informatique et de logiciels spécifiques : LA Network manager et Aventis editor (indispensables) / Captur (souhaité)</p> <p>Maitrise des réseaux audio-numériques</p> <p>Bonne connaissance en vidéo et maîtrise des logiciels spécifiques de projection cinéma.</p> <p>Bonne culture générale et en particulier dans le domaine du spectacle vivant.</p> <p>Maitrise de l'anglais fortement souhaitée</p>
Qualités requises
<p>Rigueur et sens de l'organisation.</p> <p>Autonomie, esprit d'initiative, réactivité.</p> <p>Capacité à anticiper.</p> <p>Aptitude à évaluer.</p> <p>Aptitude à l'encadrement et au travail en équipe.</p> <p>Aisance relationnelle, capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit.</p> <p>Sens prononcé du service public et du travail en équipe.</p> <p>Grande disponibilité et flexibilité horaire.</p>

Identification des risques du poste de travail

Principaux risques liés au poste

Risques liés aux ambiances de travail :

- Thermique
- Sonore
- Lumineuse
- Rayonnements
- Poussières (bois, fer...)
- Amiante
- Fumées
- Autres :

Risque liés à des situations de travail :

- Postures contraignantes
- Travail sur écran
- Déplacements
- Port de charge
- Autres :

Risques liés aux équipements de travail :

- Utilisation d'une nacelle, d'un échafaudage,...
- Machines dangereuses
- Utilisation d'engins mobiles et d'appareils de levage
- Risques électriques (interventions sur ou au voisinage)
- Risques d'explosions ou d'incendie
- Vibrations
- Autres :

Risques liés aux agents chimiques :

- Risques d'effets cancérogènes, mutagènes tératogènes
- Toxiques
- Corrosifs
- Irritants
- Autres :

Risques liés aux agents biologiques :

- Eaux usées
- Déchets
- Liquides biologiques (sang, urine, salive,...)
- Animaux (morsures, griffures, piqûres,...)
- Autres :




Risques liés à l'organisation du temps de travail :

- Travail de nuit
- Travail posté
- Travail de garde
- Travail d'astreinte
- Travail isolé
- Autres :

Equipement de protection pour le poste de travail (même occasionnellement)

Obligatoire

Occasionnelle

					
Lunettes de protection	Casque	Protection auditive	Appareil respiratoire	Masque à poussières	Chaussures ou bottes de sécurité
Besoin <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					
Gants	Vêtements de travail	Visière de protection	Harnais	Vêtements de signalisation	Filet
Besoin <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

